

Le 3 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOMMET DE L'ÉLEVAGE 2018 : « Les filières laitières de montagne à la croisée des chemins »

À l'occasion d'une conférence organisée dans le cadre du Sommet de l'élevage, FranceAgriMer et l'Idèle ont présenté une étude sur la filière lait de montagne et ses dynamiques pour les années à venir. Cette étude dresse l'état des lieux de la production laitière dans les différents massifs de montagne depuis la fin des quotas et propose des recommandations sur les leviers à actionner pour impulser une dynamique d'avenir sur ces territoires.

Dans les massifs des **Alpes et du Jura**, la réussite collective des filières AOP et IGP engendre déjà une dynamique laitière très positive. Les principales recommandations pour l'avenir visent à conforter ces filières sous signe de qualité. Il est également nécessaire d'investir dans la recherche autour du lait cru pour lever les craintes sanitaires.

Dans le **Massif Central**, les auteurs de l'étude soulignent l'urgence à ce que la filière se rassemble autour d'un projet fédérateur. Une démarche collective valorisant l'image de la montagne et ses aménités positives en lien avec les attentes sociétales pourrait contribuer à démarquer les productions laitières de la région et contribuer ainsi à la création de valeur. Une meilleure rémunération des producteurs de lait paraît en effet indispensable pour maintenir l'activité laitière dans cette zone.

En effet, un différentiel important pèse sur les coûts de production du lait et les coûts de collecte par les entreprises entre les zones de montagne et les zones de plaine. L'étude recommande ainsi un renforcement de la politique de compensation des handicaps naturels.

Seule une politique d'installation ambitieuse permettra d'assurer le renouvellement des générations d'éleveurs en zone de montagne. L'étude préconise de mettre l'accent sur la formation, l'accueil de candidats hors cadre familial, les mesures facilitant les transmissions et les successions, la priorité pour l'accès au foncier. En outre, des mesures favorisant l'emploi dans les élevages laitiers permettraient de lever les freins liés à un métier jugé contraignant, en raison de l'astreinte liée à la traite des vaches.

Pour en savoir plus, retrouver la synthèse de l'étude via

<http://www.franceagrimer.fr/filiere-lait/Informations-economiques/Etudes-et-syntheses>

Contacts presse :

FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Idèle

Christophe L'Her

Tél : 06 48 26 39 48

presse@idele.fr
